Travailleurs !

Tous à l'action contre l'assassinat du peuple algérien

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

Cinquante-sixième année. — N° 406
JEUDI 25 NOVEMBRE 1954
HEBDOMADAIRE. — Le N° : 20 Frs

SECTION DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE LIBERTAIRE
Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE
RÉDACTION-ADMINISTRATION : 145, quai de Valmy, Paris (10e)
C.C.P. R. JOULIN, PARIS 5561.76

ABONNEMENTS
FRANCE-COLONIES : 52 nos : 1.000 fr.
26 nos : 500 fr. : 13 nos : 250 fr.
AUTRES PAYS : 52 nos : 1.250 fr.
26 nos : 625 fr.
Pour tout changement d'adresse joindre 30 francs et la dernière bande

Amplifions la campagne de solidarité contre la terreur colonialiste

TOUS A L'ACTION POUR CONSTITUER UN PUISSANT BARRAGE OUVRIER ANTICOLONIALISTE

La paix française, c'est la paix des cimetières...

SI l'on peut trouver des degrés dans l'ignoble de la répression colonialiste, le degré suprême vient certainement d'être atteint! Voilà ce que chaque travailleur peut lire dans la presse de la bourgeoisie française :

« Hommes qui vous êtes engagés sans réfléchir, si vous n'avez aucun crime à vous reprocher, rejoignez immédiatement les zones de sécurité avec vos armes et il ne vous sera fait aucun mal.

BIENTOT UN MALHEUR TERRIFIANT S'ABATTRA SUR LA TETE DES REBELLES. APRES QUOI REGNERA A NOUVEAU LA PAIX FRANÇAISE ».

Il s'agit de la partie finale d'un tract distribué aux populations de l'Aurès et leur donnant jusqu'à dimanche, 21, à 18 heures, pour choisir !

Voilà ce qu'ose faire un gouvernement qui se prétend démocratique !

La consonance de ces phrases nous rappelle une autre épouvantable histoire, celle de l'occupation...

Rappelons-nous ! Les voitures de police circulant dans les rues et le haut-parleur hurlant de semblables menaces...

— Rappelons-nous les affiches du commandement militaire allemand écrites dans les mêmes termes...

Le souvenir est trop récent encore, trop profondément imprimé en nous-mêmes, pour que nous ayions déjà oublié !

— Rappelons-nous la terreur, l'épouvante qui régnaient lorsque les S.S., la Gestapo et les miliciens faisaient régner « la paix nazie », lorsque des hordes hurlantes se déversaient dans les villes et les campagnes, semant le deuil, la désolation, l'incendie et le crime.

Aujourd'hui, la population algérienne est dans une situation cent fois plus tragique.

Les nazis fusillaient des otages, ils ont même, une fois, anéanti un bourg, Oradour-sur-Glane.

Ces nazis, devrons-nous les considérer comme des agneaux, comparés aux C.R.S. et aux « paras » !

Rappelons-nous encore Sétif, en 1945, ses 45.000 innocents assassinés, hommes, femmes et enfants, des centaines de villages rasés. Jamais la barbarie nazie n'a atteint un tel degré d'hystérie meurtrière.

Aujourd'hui, il s'agit bien de faire un nouveau Sétif ! Les renseignements que nous avions reçus directement d'Algérie nous le laissaient prévoir et nous l'avons déjà dénoncé.

Le tract distribué par « les forces de l'ordre » le confirme totalement. Tous les villages de l'Aurès seront détruits, toute la population sera assassinée (si ce n'est déjà fait !)

Il n'est pas possible de rester indifférent devant de tels faits. Des moyens de propagande énormes, une campagne puissante avaient été organisés il y a peu de temps pour sauver les deux Rosenberg. Certes, le but était louable.

Mais aujourd'hui est-il impossible de faire quoi que ce soit lorsque c'est toute une population qui va être massacrée ?

Les dirigeants des partis dits ouvriers se désintéressent-ils de l'assassinat de milliers de travailleurs ? Jusqu'à présent, tout le laisse supposer et ce n'est pas la lecture de « l'Humanité » qui nous montre le contraire !

La F.C.L. a déjà lancé un appel à toutes les organisations ouvrières, pour la constitution d'un comité de lutte anticolonialiste.

Aujourd'hui, nous renouvelons SOLENNELLEMENT cet appel. Il n'y a plus un instant à perdre, il est déjà peut-être trop tard !

Devant des événements d'une telle gravité, les intérêts particuliers doivent être oubliés, laissés au second plan. Un seul objectif : constitution immédiate d'un puissant barrage ouvrier anticolonialiste qui fera reculer l'impérialisme assassin.

Parce que nous savons qu'il existe encore des hommes susceptibles de dévouement et d'esprit révolutionnaire, nous sommes certains que notre appel ne restera pas ignoré.

LE C.N. DE LA F.C.L.

POUR UN COMITÉ DE LUTTE ANTICOLONIALISTE

ACTION ET SOLIDARITÉ

Le peuple nord-africain, en lutte pour son émancipation, est apte à prendre seul ses destinées en main ; l'émancipation colonialiste étant la première étape à franchir dans la marche en avant vers l'affranchissement intégral.

Nous ne devons pas renvoyer, dos à dos, l'impérialisme et les revendications des peuples colonisés, mais au contraire, nous devons, selon l'exemple de Bakounine, nous solidariser avec les peuples soumis, contre les impérialismes... même si le désir d'émancipation de ces peuples revêt, pour quelques-uns, un caractère national, qui doit être seulement transitoire.

Le secrétariat de l'A.I.T. a pris, depuis février 1954, la résolution d'engager une campagne efficace pour la libération des peuples colonisés... passons donc à l'action ! et pour commencer, affirmons notre solidarité avec les peuples opprimés, engagés dans la phase critique d'action directe contre le capitalisme impérialiste ; et aidons leur lutte pour la liberté par tous les moyens.

En Algérie, la C.N.T.F. a une section. Aidons-nous tous solidairement, car devant les événements d'Algérie nous ne pouvons et nous ne devons pas rester sourds et muets, ce serait faillir à notre idéal révolutionnaire de fraternité et de solidarité !... Agissons en faveur de tous les asservis et donnons notre aide à toutes les victimes de la répression.

Des ordres sévères passent à exécution contre toute forme d'agitation anticolonialiste ; s'il nous faut aller un jour en prison, ce sera avec la conscience lumineuse d'avoir accompli simplement notre devoir de révolutionnaires ! Parce que lutter contre le colonialisme, c'est lutter contre la loi du plus fort, contre l'oppression, l'esclavagisme, contre les répressions sanglantes exercées sur des populations conquises ! Lutter contre le colonialisme, c'est lutter contre le militarisme qui a permis de faire ces conquêtes ! et c'est lutter contre toutes les polices : appareils de répression au service des capitalismes exploiteurs et conquérants !

Travailleurs Révolutionnaires !... nos camarades d'Algérie nous appellent à réaliser d'urgence un **Front antirépressif de solidarité** avec les peuples en lutte contre l'ennemi commun : la bourgeoisie et son **Etat** colonialiste et impérialiste ; répondons tous à l'appel!

Pour le groupe d'action syndicaliste Révolutionnaire (C.N.T.).

Pour le groupe S.I.A. (Solidarité Internationale Antifasciste) :

Lola ROUSSEL,

Membre de la Commission Administrative Confédérale C.N.T., membre de la C.A. de S.I.A.

UN AVEU

Soutiens du colonialisme

UN passage très édifiant de la motion présentée au gouverneur général par les représentants de toutes les tendances syndicales d'Algérie (y compris la C.G.T.) nous renseigne sur l'esprit qui anime le réformisme syndical des fonctionnaires coloniaux, réformisme collaborateur avec la haute administration, au service du colonialisme algérien et de l'impérialisme français, s'opposant par là même aux efforts de la majorité d'un peuple vers son indépendance politique, économique et sociale.

Le passage en question nous dit que les représentants syndicaux cités plus haut « rappellent que seule la prise en considération des propositions qu'ils renouvellent ici est susceptible de calmer l'agitation qui gagne la fonction publique **et très particulièrement en Algérie où les fonctionnaires représentent UN ELEMENT STABLE d'une population qu'il serait dangereux de constamment décevoir ».**

En clair cela signifie : « Augmentez-nous et vous pourrez compter sur nous pour la stabilité. »

S'il existe des enseignants, cheminots, postiers, parmi les fonctionnaires algériens qui remplissent une mission utile, par contre, il y a les policiers syndiqués extorquant les aveux par la torture, internant les militants du M.T.L.D. en découvrant des armes et des munitions qu'**ILS ONT EUX-MEMES APPORTEES** (suivant la déclaration du S.G. du M.T.L.D. placé sous mandat de dépôt sept jours après avoir été arrêté) ce qui permettra de démontrer que ces militants ont partie liée avec les terroristes et de dissoudre leur organisation. Il y a les geôliers syndiqués des condamnés politiques de Tunisie internés en Algérie, de ceux qui tombent sous le coup de **l'article 80** frappant les atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, du décret Regnier (bien qu'il ait été aboli en 1947), des condamnés à l'occasion des « émeutes » du Constantinois en 1945, de tous les condamnés d'une législation qui a fait de l'Algérie et de l'A.F.N. une immense prison et qui en fera bientôt un immense camp de concentration pour les autochtones. Pendant ce temps, les travailleurs européens sont empoisonnés de propagande raciste, ou réduits à l'inaction par l'influence des dirigeants de la C.G.T. aux ordres de l'impérialisme soviétique et de sa politique de ménagement à l'égard de l'impérialisme français, et pour ces raisons ne réagissent pas, désapprouvent parfois les tentatives héroïques d'éléments décidés à en découdre avec le colonialisme, ou même sont prêts à les combattre.

Lorsque la motion ajoute « qu'il serait dangereux de constamment déce-

DOUKHAN (M.L.N.A.).

(*Suite page 2, col. 4.*)

L'HOMME et le CHAT FOURRÉ

A UNE époque où tant de coups de pied aux culs se perdent il convient de ne pas laisser subir le même sort aux rares coups de chapeau mérités par nos contemporains.

Tout le monde connaît l'affaire Portail, ce petit gangster qui, en état de légitime défense, abattit un motard de la police routière.

Comme dans tous les cas semblables la police voulut venger à tout prix un des siens. A tout prix et au mépris des lois qu'elle est chargée de défendre. Elle truqua les preuves.

Georges Arnaud journaliste consciencieux et renseigné, courageux surtout, fit une enquête sérieuse et écrivit ce qui est exposé plus haut.

Ce qui apparaît de cet homme au travers de ses ouvrages nous fait préférer son témoignage à celui de tous les flics de la terre, passés, présents et à venir, en bloc ou par paquets de douze.

Le procès vient de commencer et Arnaud a tenté de dire ce qu'il savait. Il en a été empêché par un procureur partisan et un président complice et amorphe.

G. Arnaud était, c'est l'évidence même, un témoin capital. La « Justice » l'a écarté : il a mauvaise réputation, il a

R. CAVAN.

(*Suite page 2, col. 1.*)

Pourquoi L'Humanité *se tait*

SUR LES EVENEMENTS DE MAI 1945 DANS LE CONSTANTINOIS
(Tract daté du 12 mai 1945)

« Il est assez significatif que les instruments criminels de la grosse colonisation sont le M.T.L.D. et le P.P.A. et ses chefs, tels Messali et les mouchards à sa solde, qui, lorque la France était sous la domination nazie, n'ont rien dit, ni fait, et qui, maintenant, réclament l'indépendance. Ce qu'il faut, c'est châtier impitoyablement les organisateurs de troubles. »

Signé : « La délégation du Comité Central du Parti Communiste Français en Afrique du Nord »
FEIX et **JOANNES.**

FEIX, actuellement membre du Bureau politique du P.C.F.
JOANNES, membre du Comité Central du P.C.F., adjoint à Billoux, secrétaire du P.C.F.

Les événements d'Algérie et la presse pourrie

M. MITTERRAND se croit le ministre d'un grand pays. Ses déclarations dignes de Déroulède rappellent aux Français qu'ils appartiennent à un grand peuple, à une grande nation qui a repoussé ses frontières au-delà de la Méditerranée.

Les notes de Mitterrand à la presse sont des ordres. La presse française dite « démocratique » respecte les ordres. Il ne faut pas qu'une seule petite voix dise le contraire de ce qu'a dit le ministre de l'Intérieur, sinon c'est la saisie et les brimades. Les éditorialistes de tous les journaux du matin ou du soir transcrivent à leur manière — suivant qu'ils s'adressent à un public populaire ou intellectuel, suivant qu'ils manient avec plus ou moins de bonheur la langue française — les ordres du ministère de l'Intérieur. Les querelles passagères sont mises de côté, et les « directeurs de conscience du peuple français » deviennent tous brusquement des sous-Mitterrand (ce qui n'est pas peu dire) ou des super-Mitterrand. (Cela est réservé aux crétins du genre *Rivarol*).

Lisez *Combat, Le Figaro, L'Aurore* ou *Franc-Tireur,* vous trouverez les mêmes âneries, les mêmes constantes contradictions.

Quant à la presse stalinienne, elle parle aussi de bandits, de solution pacifique et de progrès social, mais c'est plus nuancé. Sans doute le bureau politique du P.C.F. n'a pas encore pris position. Il en est au stade de la consultation des girouettes.

Le lendemain des événements d'Algérie, les chefs du soulèvement étaient les Egyptiens. Maintenant, c'est pour la plus grande gloire du communisme que tout un peuple se soulève contre ses exploiteurs. C'est le « communisme » allié à la « VOIX DES ARABES » et au « LIBERTAIRE » qu'il faut abattre. Il faut, nous dit-on, dans *Paris-Presse* « *crier bien haut que nous tenons à rester en Afrique du Nord, sinon nous n'y resterons pas malgré les répressions les mieux organisées, M. Mendès-France doit affirmer cette prise de position à l'O.N.U.* ».

On sonde là un abîme de bêtise, un abîme de peur, un abîme de fascisme.

Exceptés les communistes libertaires personne n'a osé dire la vérité sur les événements d'Algérie. Personne n'a osé montrer que ce qui arrivait en novembre 1954 dans l'Aurès et qui va bientôt s'étendre à la Kabylie et à la zone frontalière du Maroc était le fruit d'un siècle un quart de présence française. Un siècle un quart de privations, de brimades, de mort lente, d'oppression. Après cela on prétend régler le problème des fellaghas d'un trait de plume, d'un accord entre gouvernements impérialistes. De qui se moque-t-on ?

Personne n'a osé dire que la population algérienne se soulevait courageusement, héroïquement contre un *Impérialisme* qui étouffe le monde entier, qui châtre les esprits, qui ramène *l'Homme* au rang d'une machine inhumaine (y compris les éditorialistes des grands journaux). On aime mieux parler évidemment de l'œil des égyptiens ou de l'œil de Moscou !

On aurait dû hurler partout ces vérités. On aurait ainsi obligé les Impérialistes à retirer leurs masques de « civilisation occidentale très chrétienne » pour montrer leurs visages diaboliques de tueurs, d'oppresseurs, de destructeurs de toutes les aspirations humaines.

LE LIBERTAIRE a dit la vérité. Il était dangereux d'ouvrir les yeux d'une minorité extrêmement agissante de Français. Aussitôt toute la clique fasciste a voulu supprimer le journal prolétarien du TROISIEME FRONT.

Des hommes conscients et courageux dans ce monde livré à la peur, des hommes véritables sont venus affirmer leur solidarité, sont venus nous dire qu'ils étaient avec nous. Nous savons maintenant que nous pouvons compter sur eux pour faire la révolution nécessaire.

Dans le monde présent, chacun se place devant le dilemme : guerre des impérialistes ou révolution prolétarienne. Les hommes conscients et courageux ont choisi la révolution. Ils viennent combattre avec les COMMUNISTES LIBERTAIRES.

Michel DONNET-MALLA.

La C.G.T. et l'Algérie

Le Comité Confédéral de la C.G.T. vient de se tenir à Paris pour entendre le rapport de Mauvais. Le compte rendu publié dans l'*Humanité* du 11 novembre cite l'intervention de Kaïdi, de l'Union générale des syndicats d'Algérie. D'après l'*Humanité*, il a dit :

« *Il est frappant de constater à quel point il a été facile au gouvernement* de faire transporter très rapidement les soldats avec leurs armes *alors que l'administration colonialiste faisait preuve d'une véritable incurie lorsqu'il s'agissait d'aider les sinistrés d'Orléansville.* »

L'observation est juste ; mais il en vient aussitôt une autre à l'esprit : *comment se fait-il que le gouvernement Mendès ait pu faire transporter si vite en Algérie* (comme auparavant en Tunisie) des régiments entiers et leur matériel, autos-mitrailleuses comprises, sans la moindre action ouvrière, sans même un meeting à Marseille ? Cette phrase est donc la condamnation la plus terrible de l'inertie des dirigeants de la C.G.T.

Le même camarade algérien souligne les très bas salaires des travailleurs d'Algérie. Toujours d'après l'*Humanité*, il précise :

« *En ce qui concerne les allocations familiales, lorsqu'un fonctionnaire touche 6.600 francs, un ouvrier de l'industrie touche 2.400 francs au maximum et l'agricole rien...* »

L'*Humanité* a cité par ailleurs le scandale des allocations familiales dérisoires accordées aux ouvriers algériens en France : alors que le patron verse la même cotisation que pour l'ouvrier français, alors que l'ouvrier algérien verse la même cotisation que son camarade français, sa femme en Algérie reçoit le quart de ce qui est versé au Français. Cela a pu se passer parce que la direction de la C.G.T. a laissé faire. C'est un de ses membres éminents, le ministre Croizat, secrétaire d'une fédération C.G.T., qui a pris cette décision en 1946 parce qu' « il ne fallait pas mécontenter de Gaulle ».

Conclusion : Ceux qui la dirigent (Duclos, Mauvais, Casanova et Servin) piétinent les plus belles traditions de la classe ouvrière française : le soutien de la lutte pour la liberté des travailleurs des colonies et la défense des ouvriers immigrés en France.

(Corresp. Marseille.)

Pour une campagne anticolonialiste *contre la répression*

Un grand meeting de protestation contre les horreurs d'Algérie doit être organisé au plus vite.

La F.C.L. lance un appel à tous les hommes ennemis de la répression, pour qu'ils apportent leur soutien.

Notre camarade Daniel GUERIN a déjà souscrit la somme de *10.000 FRANCS. C'EST PLUS DE 100.000 FRANCS QU'IL NOUS FAUT !*

Versez les fonds à :

C.C.P. R. JOULIN, 5561-76 PARIS
145, quai de Valmy, PARIS (10e)

En spécifiant : « POUR LA CAMPAGNE ANTICOLONIALISTE CONTRE LA REPRESSION ».

N.B. — Des listes de souscription spéciales sont à la disposition des camarades. Réclamez-les 145, quai de Valmy, en indiquant votre nom et votre adresse.

Protestation énergique du M.L.N.A.

(Siège : 7, avenue de la Marne, Alger, le samedi soir)

Le Mouvement Libertaire Nord-Africain dénonce la dissolution illégale et arbitraire du M.T.L.D., la mise arbitraire sous mandat de dépôt des responsables et militants de cette organisation (1) et réclame le rapport du décret de dissolution et la libération immédiate des détenus.

Il dénonce également les saisies de journaux anticolonialistes, la mise sous séquestre de leurs biens, les perquisitions de locaux, les procédés utilisés afin d'extorquer les aveux.

Il proteste contre la proclamation de l'état de siège, qui supprime brutalement la liberté relative dont jouissait la population et qui a déjà fait parmi elle de malheureuses victimes.

Il signale l'hypocrisie de l'Etat, et spécialement de l'Etat impérialiste français qui, lorsqu'il voit ses intérêts et ceux de l'Etat colonialiste, ainsi que de leur bourgeoisie, menacés, met SA PROPRE LEGALITE DEMOCRATIQUE en vacances.

Il estime que, seule, l'action décidée des travailleurs dans leurs Comités, sans distinction de races, fera échec à la répression.

Il les appelle, d'autre part, à réclamer la fin de l'état de siège et le retrait des forces de représailles.

LE C.N. DU M.L.N.A.

(1) Plusieurs jours après leur arrestation.

TRAVAILLEURS AU COMBAT

MARINIERS

ACTION DIRECTE CONTRE VOS EXPLOITEURS

Mariniers, ayez confiance en vous ! Vous avez des cartes maîtresses dans votre jeu. Vous pouvez *paralyser* l'économie du *régime capitaliste* et, par là, le contraindre à vous donner satisfaction.

Camarades ! Vous ne serez pas seuls dans la lutte. Quoi qu'en disent certains pour semer la division dans la classe ouvrière, les camarades des P.T.T., les cheminots, les routiers, peuvent vous épauler.

Les P.T.T., les cheminots, les différents services publics ont montré lors des grèves du mois d'août 1953 ce dont ils étaient capables.

Hier les dockers et mariniers anglais vous ont montré l'exemple.

Donc, camarades, ayez confiance. Reprenez le combat. L'action directe seule paye et vous aurez satisfaction.

Soyez comme par le passé l'avant-garde du prolétariat et par votre lutte sans relâche contre la bourgeoisie, vous arriverez tôt ou tard à obtenir de grandes victoires.

N'oubliez pas vos misères. Ne dites pas : « Ces revendications sont impossibles à obtenir ».

C'est la classe ouvrière qui est la plus forte, mais il faut qu'elle mène la lutte dans l'*unité*, contre la classe des exploiteurs.

Lutte de classe internationale, contre le capitalisme international.

Donc, mariniers, réfléchissez à vos conditions de vie misérables et à celles de vos gros patrons qui dépensent sans compter pour leur seul plaisir (par exemple 200.000 fr. pour une seule journée à La Baule !

Mariniers des chalands de Basse-Seine, remorqueurs de Toues, de bâteaux à traction, d'automoteurs, de barques du Rhône et du Rhin, *unissez-vous* contre vos exploiteurs ! *Ayez confiance en vous-mêmes !* Reprenez l'action directe avec l'aide de l'intergroupe communiste libertaire des Ports et Docks.

Camarades ! Vous payez des pensions exorbitantes dans des institutions religieuses ou privées pour faire instruire vos enfants.

Ce genre d'éducation ne vous convient pas, mais faute d'autre chose, quand on n'a pas de parents à terre, on est obligé de mettre les enfants dans ces institutions et, souvent, faute de salaires suffisants, vos gosses sont voués au manque total d'instruction !

Exigez, comme en 1936-1937, la construction d'un internat laïque et gratuit à Conflans-Sainte-Honorine. Le dévoué camarade Jean Maurice avait poussé très loin cette question auprès des Pouvoirs publics.

Mais, depuis, c'est une chose oubliée et enterrée. Le gouvernement préfère abrutir les enfants dans les institutions religieuses et exploiter les parents pour enrichir l'Eglise.

En même temps, parents et enfants sont toujours sous la tutelle du patron, *le cléricalisme étant, avec l'Armée, le fidèle soutien des exploiteurs.*

Camarades, avec vos 26.000 fr. par mois de moyenne, vous avez assez à faire pour manger et vous vêtir.

Par contre, l'Etat et le patronat peuvent construire des internats laïcs modernes, en premier lieu à Conflans-Sainte-Honorine où le terrain des Ponts et Chaussées ne manque pas.

Comme nous l'avons démontré dans les précédents articles parus dans *Le Libertaire*, l'Etat et le patronat de combat de la marine fluviale peuvent satisfaire vos revendications, à savoir :

1° Un mois de congé pour tous.

2° La retraite uniforme pour tous, payée par l'Etat et le patronat, au moins égale au minimum vital.

3° Une augmentation uniforme des salaires de 10.000 francs par mois.

4° Suppression définitive des abattements de zone.

5° Construction pour les enfants de mariniers d'internats laïcs, modernes et gratuits à Conflans-Sainte-Honorine, au Bassin-Rond (Nord), à Lyon et Strasbourg.

Mariniers, vous pouvez obtenir satisfaction en faisant comme en 1934, 1935, 1936, c'est-à-dire en barrant les canaux, les fleuves, les ports, etc.

En reprenant l'action directe contre les exploiteurs, vous aurez de nouveaux avantages sociaux comme en 1936.

Groupez-vous, organisez-vous ; la Fédération Communiste Libertaire vous aidera.

Adhérez à la Fédération Communiste Libertaire et en avant contre les exploiteurs !

R. OLLIVIER.

RENSEIGNEMENTS :

Rouen : **Bernard Boucher, 42, rue du Faubourg-Martainville.**

Paris : 145, quai de Valmy (10e).

Autres ports : **Intergroupes des Ports et Docks, F.C.L., 145, quai de Valmy, Paris (10e), qui transmettra.**

CHOMAGE EN EXTENSION DANS LES MINES

Et Mendès-France importe du charbon de l'Est

Dans les mines de charbon du Nord et du Pas-de-Calais il y avait, en 1953, quatre jours de chômage par mois ; pour les neuf premiers mois de l'année, il y en a eu dix !

C'est que les stocks de charbon s'accumulent en quantités encore jamais vues sur le carreau des mines. C'est à ce moment que le gouvernement Mendès vient de signer un accord : en dix-huit mois 600.000 tonnes seront importées d'Union Soviétique et 400.000 de Pologne !

Le même accord prévoit l'importation d'Union Soviétique et de Roumanie de grandes quantités de mazout (pétrole brut).

Le chômage va donc s'étendre dans les mines, cela permet à la direction des Houillères d'obliger les mineurs à accepter l'augmentation de la production, donc la surexploitation sous peine de crever de faim ou d'être déportés en Sarre ou dans la Ruhr.

Voilà le beau résultat de la politique « d'échange avec l'Est » réclamée à cor et à cris par le P.C.F. !

Mais cherchez dans **l'Humanité**, vous n'y trouverez rien sur cette cause essentielle du chômage et de la surexploitation dans les mines, c'est-à-dire de la misère accrue dans le Nord et le Pas-de-Calais. Pour elle les intérêts du gouvernement Malenkov passent avant ceux des ouvriers français !

Et voilà pourquoi le nombre de lecteurs de **l'Humanité** baisse et baissera encore plus : elle n'est plus un journal ouvrier et encore moins révolutionnaire.

(Corresp. Lens.)

COMMISSION D'EDUCATION ECOLE DU MILITANT

LES MILITANTS DE LA REGION PARISIENNE SONT INFORMES QUE L'ECOLE DU MILITANT REPREND NORMALEMENT A PARTIR DE VENDREDI 26.

CE VENDREDI : COURS THEORIQUE.

La grève Laruelle

La souscription organisée a donné la somme de 2.200 fr., qui ont été versés au Comité de grève.

LE GROUPE F.C.L. DU BATIMENT.

Aux N. M. P. P.

Victoire de la Fédération du Livre (C.G.T.) aux élections des délégués d'ouvriers

LES élections pour les délégués d'entreprise ont eu lieu le 16 novembre aux Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (Service des Départs).

Succès et confiance des travailleurs pour la Fédération du Livre. La F. L. acquiert une forte majorité, plus importante encore que l'année dernière et sur 9 délégués à élire obtient 8 sièges et 1 à la C.F.T.C.

Les délégués de la F. L. obtiennent une moyenne de 655 voix, la C.F.T.C. 80 et F.O. 50 voix.

Les élections ayant lieu au quotient de liste, ce qui donne à la C.F.T.C. un siège.

Malgré les manœuvres peu recommandables, d'où l'esprit syndicaliste est totalement exclu, de la part de quelques camarades du Secrétariat de la Section technique, qui ont tout fait, pour ne pas qu'un camarade soit candidat, nous sommes fiers d'enregistrer un tel succès, et nous pouvons féliciter, sans orgueil déplacé, la totalité des délégués des départs NUIT pour leur magnifique compréhension, leur désir d'avoir voulu avant toute autre chose, sans esprit de lutte de PLACE, une nette victoire de la Fédération du Livre.

Le résultat des élections a démontré qu'ils étaient dans la voie juste, que si l'on avait daigné écouter leur avis la F. L. emporte tous les sièges et que l'unité d'action qu'ils avaient réalisée a porté ses fruits. N'en déplaise aux sectaires, à ceux qui veulent tirer les draps à eux tous seuls. Moins d'abstentions, plus de voix pour la C.G.T.-Livre, c'est une victoire qui nous encourage à persévérer dans notre action et vers le but que tous les délégués de nuit se sont donné. Une réelle unité d'action.

De plus ce que les délégués de nuit ont voulu, c'est que la démocratie ouvrière ne soit pas un vain mot. Respect des décisions de la base, voilà pourquoi ils se sont battus, voilà pourquoi la Fédération du Livre a triomphé aux élections des délégués.

Mandatés par nos camarades, tous les délégués de nuit sont conscients de leur tâche. Ils se refusent à trahir la confiance que tous les travailleurs leur ont renouvelée.

Robert JOULIN.
(délégué syndical C.G.T.)

La Grève des Dockers

Les dockers de Bordeaux sont en grève.

Mais les bateaux sont déchargés dans les autres ports, à Pauillac et Blaye.

Travailleurs des ports et docks, solidarité ! Refusez de déchargés les bateaux à destination de Bordeaux. Passez à l'action. Seule l'action unie peut vaincre.

La Commission Ouvrière F.C.L.

Mœurs policières mises à nu

Deux procès (Dominici et Portail) sont significatifs. Police et magistrature sont mises à l'échec par des faits caractéristiques, véridiques ne souffrant aucune controverse.

L'obtention des aveux de Gaston Dominici est le premier point important, qui met en cause directement le sémillant (hum !) commissaire Sébeille. Pendant plus de vingt-quatre heures, des inspecteurs se sont relayés sans discontinuer lors de l'interrogatoire du patriarche de la Grand'Terre. Est-il possible de résister au sadisme d'inspecteurs qui tiennent leur proie pendant un temps indéterminé afin que cette dernière succombe dans un total épuisement. Ohé ! les « honnêtes », « les purs », « les moralistes » que feriez-vous en pareil cas ? Avez-vous oublié que pendant l'occupation Pierre Brossolette a préféré la mort, à l'interrogatoire, aux supplices de la Gestapo. Ne savait-il pas en accomplissant son geste fatal que la résistance humaine a des limites restreintes et qu'à partir d'une certaine heure, dans une inconscience totale, on avoue tout ce que l'on veut, même dans la plus complète innocence.

Dites-vous donc que la Gestapo n'est pas morte et que les mœurs policières sont, elles, vraiment internationales.

Dans le procès Dominici, il y a des faits troublants. Pourquoi n'a-t-on pas fouillé le passé de sir Jack Drummond? Pourquoi n'a-t-on pas relevé les empreintes sur la fameuse carabine de guerre? Pourquoi n'a-t-on pas relevé les empreintes de pas autour des cadavres ? Pourquoi ? Questions qui paraissent indiscrètes et pourtant leurs réponses contiennent la clé de l'énigme que police et magistrature se refusent d'éclaircir.

Est-il vrai que le président du tribunal de Digne ait refusé que les fils Dominici cités comme témoins, déposent sous la foi du serment ? Pourquoi ? Trop de mystères voulus que l'on refuse à percer.

On sait aussi comment le docker de Nantes a été condamné alors qu'il était innocent.

On sait aussi comment on voulait que Marie Besnard soit accusée d'avoir empoisonné toute sa famille. Le mélange des bocaux contenant les viscères des défunts nous donne un aperçu du « sérieux » de l'histoire.

On sait aussi comment s'est déroulée la poursuite contre Michel Portail qui pourtant ne s'était pas encore rendu « coupable » de la mort de son poursuivant, pouvant par la suite, en toute logique, invoquer la légitime défense.

Nous pouvons justement douter de l'impartialité de la justice quand un magistrat s'élève contre la déposition d'un témoin, sous prétexte que ce dernier a écrit une pièce antipolicière — LES AVEUX LES PLUS DOUX, par Georges Arnaud —, et s'indigne lorsque l'on porte atteinte à l'honorabilité d'une profession (celle de flic) exemplaire ».

Monsieur le magistrat veut ignorer les passages à tabac dans les commissariats et ceux qui ont succombé à ces pratiques de brutes.

Monsieur le magistrat est satisfait du sursis accordé aux faces ignobles de Bordeaux qui ont tué le ferrailleur.

Monsieur le magistrat est dans ses petits souliers quand un innocent colleur de tracts est abattu, du côté de Saint-Mandé par des flics qui invoquent le prétexte d'avoir eu peur !

A l'énoncé du jugement condamnant Michel Portail aux travaux forcés, les amis de la « victime » ont manifesté bruyamment contre la décision du jury. Ces messieurs, ces fiers-à-bras de la matraque, du revolver, étaient scandalisés. Pensez-donc, ils veulent encore se réserver le droit exclusif de disposer de la personne humaine. Ils ne veulent pas admettre qu'un pauvre gars, formé par une société dont le crime et le vol auréolent les frontispices, puisse, par une action désespérée et malheureuse, se rebeller contre cette même société qui lui a refusé de devenir un homme.

René GERARD.

Le cancer bureaucratique

Moscou, 11 novembre 1954.
(Télégramme de presse)

Le ministre des Finances de l'U.R.S.S., Zverev, dans l'organe théorique du P.C. « Kommunist », écrit entre autre : « Il faut simplifier la structure et réduire les effectifs de l'appareil d'Etat soviétique. » Le ministre des Finances indique que 46 ministères et administrations centrales remplaceront 200 directions principales, 147 trusts, 898 organisations d'approvisionnement, 4.500 bureaux divers.

o o o

Or, la « Pravda » avait écrit, le 13 août, sur les instructions envoyées aux exploitations forestières par le Ministère de l'Industrie du bois : « Dans le « Plan technique, industriel et financier d'une exploitation forestière », on trouve ceci :

« ... Il fait une obligation aux travailleurs des exploitations forestières de prévoir, un an à l'avance et de planifier, le nombre de jours où « les juments seront indisponibles au moment de mettre bas », « les jours non-ouvrables des chevaux », « les pertes de temps encourues du fait des routes impraticables, le nombre effectif « des journées travail-cheval », etc... » (!!!)

La « Pravda » du 11 août a publié un autre article de son correspondant à Petrozavodsk, capitale de la République carélo-finnoise; on y lit ceci :

« Le bureau est censé calculer le prix des travaux, étudier les commandes; mais voici ce qu'en dit une collaboratrice :

— On ne sait comment occuper la journée. On arrive au bureau et on passe les huit heures, ou à peu près, à lire.

— Et les autres collaborateurs ?

— Personne, chez nous, n'est surchargé de travail, pas même le directeur. Le samedi, il s'en va dès le matin à la pêche... »

o o o

L'étude de Lénine qui, après la Révolution d'Octobre, a fait le plus pour gagner les travailleurs français à la cause de la Révolution russe, c'est celle intitulée : « L'Etat et la Révolution »; dans cet ouvrage, Lénine souligne la nécessité de briser l'appareil d'Etat bureaucratique, à remplacer par « l'organisation autonome des masses ouvrières, suivant l'exemple de la Commune de Paris (ce qu'on appelait les Soviets, les Conseils ».

Comme on le voit, nous en sommes loin !!!

UN AVEU

(Suite de la première page.)

voir les fonctionnaires », il est question à ce moment-là de chantage... Est-ce à dire que les fonctionnaires vont se mettre du côté des éléments **instables** de la population, genre nationalistes ou même Fellaghas ? Pas du tout. Même frustrés de leurs droits légitimes (?) les fonctionnaires coloniaux sont confortablement payés à partir d'un certain échelon : si un instituteur débutant gagne 33.000 francs, ce qui n'est pas de trop lorsqu'il est dans le bled, le geôlier en gagne 58.000, le sous-lieutenant 50.000, le colonel 100.000, le juge d'instruction 115.000, le général de brigade 140.000, l'inspecteur général de l'Intérieur 156.000, le général de division 160.000, le préfet de police 180.000 et le gouverneur général, à tout seigneur tout honneur, lui, est hors échelle.

Est-ce à dire également que les fonctionnaires coloniaux, profondément déçus par la noire ingratitude des Pouvoirs publics, vont défendre solidairement les revendications des ouvriers agricoles travaillant un jour sur deux, sans allocations familiales, avec leurs 250 francs par jour, celles des centaines de milliers de chômeurs abandonnés à leur triste sort ?... Encore bien moins... Les fonctionnaires coloniaux n'ignorent pas que leurs avantages sont le prix de leur servilité à l'égard de l'Administration et de leur attachement au régime colonial, malgré, parfois, un anticolonialisme qui ne dépasse pas le cadre des motions platoniques de Congrès, comme pour les instituteurs par exemple.

Les fonctionnaires coloniaux, à partir d'un certain échelon, forment un corps étranger parasitaire, surtout répressif, qui au prix de ses avantages acceptent de constituer cet élément stable, d'être les agents de cet ordre colonialiste **BATI SUR LE VOL DES TERRES** aux fellahs devenus ouvriers agricoles, la faim, la maladie, l'obscurantisme et la prison. Et lorsqu'ils font du chantage au Gouvernement au sujet des risques d'instabilité que leur mécontentement ferait courir au régime colonialiste, il ne s'agit pas d'autre chose que d'une grève de vingt-quatre heures si, par extraordinaire, elle était décidée par les réformistes de la métropole. Nous pouvons être convaincus que, même dans cette éventualité, ils ne se résoudront pas à affaiblir l'ordre colonialiste qui en fait de véritables privilégiés à côté et **au prix** de la misère de la presque totalité de la population (1).

Aucun soutien pour le peuple algérien à attendre des fonctionnaires algériens, du moins des responsables des fonctionnaires d'exécution, comme il ne devra attendre aucun soutien des fonctionnaires soutiens d'un futur Etat algérien qui, comme tous les Etats, l'opprimera au service de l'exploitation d'une nouvelle bourgeoisie.

(1) Si en effet, la journée de revendications des fonctionnaires s'est accompagnée de débrayages en France, elle s'est déroulée en Algérie dans le calme le plus complet.

L'homme et le chat fourré

(Suite de la première page)

écrit une pièce contre les mœurs dégradants de la police. On l'a écarté : après tout, il ne s'agissait dans cette affaire que de la vie d'un homme.

— Qu'est-ce que la vie d'un homme pour une « Justice » dont les membres envoyèrent par trois fois en dix ans leurs maîtres de la veille au poteau ou à la guillotine, pour une « Justice » qui, d'une conscience légère, se parjura trois fois en dix ans ? Condamna trois fois en dix ans ce au nom de quoi elle jugeait la veille.

— Cette Justice « à plat ventre », qui sert n'importe qui, qui défend n'importe quelles lois, s'est levée, indignée, en la personne d'un procureur.

— Il y avait de quoi : un Homme s'approchait de la barre des témoins.

— Et un procureur c'est un monsieur qui est payé pour envoyer les gens se faire couper la tête, c'est un monsieur qui passe sa vie à triturer des dossiers afin de les rendre plus accablants pour les victimes de notre triste société. Un procureur c'est un bourreau qui tue avec son talent, son intelligence, son travail, un bourreau lâche, un bourreau par personne interposée, un bourreau qui n'a pas de sang sur les mains — fi ! — mais seulement sur la conscience. C'est un « intellectuel » qui a choisi et qui fait avec zèle un métier que pas un homme de cœur n'accepterait de faire.

Un procureur donc s'est dressé et a chassé G. Arnaud de la barre au nom de son admiration pour la police.

Pour cette police tellement honteuse qu'elle n'a pas relevé une seule des insultes plus ou moins déguisées dont la presse n'a cessé de la couvrir depuis dix ans.

Cette police qui abat impunément, bon an mal an, sa douzaine d'innocents.

Cette police qui passe à tabac, impunément, tout ce qui lui tombe sous la pogne — enfin, les petits, les « sans-défense — parfois jusqu'à ce que mort s'en suive.

Cette police qui laisse courir et qui protège certains gros gangsters notoirement connus comme tels, qu'ils soient roi du racket à Paris ou trafiquants de cigarettes et de bijoux sur la Côte d'Azur, pour préciser.

Cette police dont la crème forma « Honneur et Police » l'organisation de Résistance de Joanovici et de Piednoir l'assassin de Scaffa (ces deux crapules, protégés eux aussi par les flics, sont en liberté).

Cette police dont un des plus beaux fleurons fut le sinistre Bony, la police de l'affaire des piastres, de l'affaire des fuites, la police dont des ministres de l'Intérieur, renseignés au premier chef, ont avoué ou répété qu'elle ne se faisait pas avec des enfants de chœur.

Au nom de cette police un procureur repousse le témoignage capital d'un des plus honnêtes journalistes de notre époque venu lui arracher la vie d'un pauvre type sans importance, d'un voleur de voiture, d'un petit gangster raté.

Je n'ai pas l'habitude de tresser des lauriers — et pour qui ? — je suis d'autant plus heureux de pouvoir le faire pour le courage d'hommes qui, comme Lebesque, comme Arnaud, se dressent par goût de la justice contre la « justice des hommes » et contre cette force redoutable, hypocrite, monstrueuse qu'est la police.

C'est d'autant méritoire que ces purs le font en connaissance de cause, ils savent ce qu'ils risquent.

Je vous l'ai déjà dit dans ces colonnes, Arnaud, faites attention. Ne pissez plus, mon ami, qu'en des pissotières bien closes : l'attentat à la pudeur vous guette. Ne sortez qu'avec des filles que vous connaissez : le détournement de mineurs vous guette. Pesez vos mauvaises fréquentations : la complicité dans ni'mporte quoi vous guette. Surveillez vos poches : le trafic de cocaïne vous guette. Ayez un alibi tout prêt, pour n'importe quoi, contre n'importe qui : la police vous surveille, interroge votre concierge, vos voisins.

Fais gaffe, Arnaud, des tas de gens souffriraient si les cognes te tombaient.

Des tas de gens souffriraient, mais il y en a qui ne le feraient pas en silence et qui gueuleraient — Fort — même, que ça s'entendrait.

HUMOUR NOIR

Le tact... cette vertu autrefois française !

Voilà bien un terme dénué de sens pour nos très nationales Pompes Funèbres Générales !

Dans les hôpitaux parisiens existe un guichet destiné à renseigner le public sur l'état d'un patient hospitalisé. Souvent des cas graves amènent les parents ou amis à venir ainsi quérir des nouvelles. Alors... pendant que le préposé téléphone à la salle adéquate, ces gens anxieux marchent comme des ours encagés et regardent partout autour d'eux pour tromper leur attente. Que voient-ils ? Au-dessus du guichet susnommé, un vaste panneau, cerclé de noir, libellé en gros caractères, qui clame :

EN CAS DE DECES
LES POMPES FUNEBRES
SONT A VOTRE DISPOSITION.
RENSEIGNEMENTS AU GUICHET 4.

On s'en doute, évidemment. Sinon, à quoi serviraient-elles, les funèbres Pompes ? On s'en doute, mais on ne veut pas le savoir! On a beau être peu émotif, cette « offre de service » nous fait un peu froid dans le dos.

Si la mort frappe, il sera bien assez tôt, alors, de se renseigner au guichet 4 ou ailleurs !

Le sens publicitaire est à ce point développé, chez nos croque-morts, qu'il déclenche des initiatives pour le moins... hardies. C'est ainsi que certain jour les concierges parisiennes ont trouvé, glissé sous le paillasson, un curieux et macabre avis, les invitant à communiquer sur-le-champ (sur le champ de mort, sans doute ?) les éventuels décès survenus parmi les locataires de l'immeuble, à l'Agence X, Pompes Funèbres !

Dans ce poulet glacial, il est sous-entendu qu'une prime sera versée pour chaque cas ! Un moyen comme un autre, pour nos dignes cerbères, d'augmenter leurs revenus. C'est bien la première fois que ce ne sera pas sur le dos des locataires. Et encore...

Lorsqu'on en est arrivé à de telles conceptions commerciales, il n'y a pas de raison de s'arrêter en si bon chemin. Il est aisé d'imaginer ce que sera la publicité pré-mortuaire, dans quelques décades, pour peu que nous soyons américanisés davantage :

PARISIENS ! Pourquoi vous obstiner à vivre, alors que les Pompes Funèbres Générales vous offrent un enterrement de grand luxe, aux meilleures conditions ! Prix spéciaux pour suicidés ! Travail soigné, tarif syndical. Devis sur demande ! Crédit.

On en est à peu près à ce stade, outre Atlantique !

Nous sommes vraiment rétrogrades! Quand on pense qu'il nous faudra encore quelques dizaines d'années pour atteindre cette perfection !

René TERRIER.

Le gérant : Robert JOULIN

Impr. Centrale du Croissant
19, rue du Croissant, Paris-2e.

LA PRODUCTIVITÉ MENDÈS-FRANCE

Chômage et salaires diminués

Dans les mines de fer du Calvados, après le débauchage de 20 à 30 % d'ouvriers, les trois puits de mines de May produisent plus que jamais (50.000 tonnes par mois).

C'est qu'après le débauchage, le prix de l'avancement a diminué de 1.000 fr. du mètre cette année. (Le mineur produit de 13 à 18 mètres par mois).

Ainsi donc la production augmente en même temps que le salaire diminue, ainsi que le nombre des mineurs. Donc surexploitation.

Le syndicat C.G.T. — seul dans ces mines — laisse faire : car une vague protestation au comité d'entreprise n'est pas une défense des ouvriers mineurs. C'est qu'il ne faut créer d'ennuis à « l'ami Mendès-France », a dit un « grand dirigeant du P.C. ».

Conséquence : les élections au comité d'entreprise se sont déroulées avec 45 % d'abstentions dans un puits et 30 % dans les deux autres. Voilà le résultat de la soumission de la C.G.T. aux dirigeants du P.C.

(Correspondant.)

Collection
" Masses et Militants "

Michel CROZIER

—

Usines et Syndicats d'Amérique

" Les relations entre patrons et ouvriers aux U. S. A. "

Un volume..... 420 frs

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
12, av. Sœur Rosalie, Paris (13e)

Le Lib P. T. T.
n° 4 vient de paraître

Journal mensuel, le numéro : 20 fr.
Abonnements : 6 mois, 100 fr. ; 1 an, 200 fr.
Abonnements de soutien : 6 mois, 250 fr. ; 1 an, 500 fr.
C.C.P. : R. Joulin 5561-76.

Jeune Révolutionnaire

Pour la diffusion, passez dès aujourd'hui vos commandes à notre permanence, 145, quai de Valmy, Paris (10e). C.C.P. Jeune Révolutionnaire, Paris 11772-56.

Abonnement : 6 mois, 100 fr. ; 1 an, 200 francs.

Abonnement de soutien : 6 mois, 250 fr. ; 1 an, 500 fr.

Le numéro : 20 francs.